

Le Landeron**Dossier élections communales 2024**

Source photographique: landeron.ch

La section PLR Le Landeron nourrit l'ambition de renforcer sa présence sur l'échiquier politique tant au sein du législatif que de l'exécutif, certaine de disposer de la capacité nécessaire. Une ligne politique cohérente et claire, soucieuse du long terme et historiquement efficiente, fait ses preuves: gérer rigoureusement et humainement les finances communales, contenir l'imposition fiscale et les taxes, défendre le pouvoir d'achat, soutenir le commerce, l'artisanat et les PME, assurer avec réalisme le développement durable et la couverture énergétique, stimuler la vie associative ainsi que préserver la qualité et l'harmonie de la vie de la commune.

Frein aux dépenses et réduction de la dette communale

Concrètement, le bilan du PLR Le Landeron se veut positif: le frein aux dépenses, la réduction de la dette communale, l'approvisionnement communal en eau par une solution élégante, une meilleure utilisation du fonds communal sur l'énergie, l'encouragement à la transition énergétique par le subventionnement de projets de la société civile et du chauffage à distance, l'abaissement des tarifs de l'eau et des

déchets, le transfert du téléseuil à un partenaire privé de longue date tout en faisant une opération bénéficiaire pour les comptes communaux, la réalisation en cours du bâtiment parascolaire, la sécurisation des voies publiques et piétonnes, l'assainissement des constructions et sans oublier le crédit en faveur de la célébration du 700^e anniversaire du Landeron qui aura lieu en 2025.

L'article complet est à retrouver dans *Libertés neuchâteloises*, édition n°3-2024

Bon sens**et responsabilité****Votons
PLR!****Dans toutes les
communes neuchâteloises
le 21 avril 2024!**